

## NOTICE

SUR

# JEAN REBOUL,

Par M. J.-B.-P. NICOT, Secrétaire-perpétuel,  
et M. L. MAURIN;

Lue à la séance publique du 4<sup>er</sup> mai 1865.

---

Mon vénérable ami M. Nicot est descendu dans la tombe avant d'avoir mis la dernière main à son *Eloge* de Reboul. Sa famille m'a confié le soin d'achever son travail; c'est là donc une œuvre un peu mêlée que celle que je vais avoir l'honneur de vous lire.

L'aveu serait incomplet, si je n'ajoutais que je me suis scrupuleusement attaché à reproduire avec fidélité les idées de celui qui fut mon maître. Je le dis parce que c'est la vérité, et moins pour fuir la responsabilité que pour acquitter un pieux devoir envers sa mémoire. S'il pouvait être ici question de responsabilité, ce serait la sienne et non la mienne que j'aurais à défendre; car si ce que je vais lire il l'a pensé tout entier, je ne puis dire qu'il l'a écrit tout entier. . . . .

Je viens, au nom de l'Académie du Gard, louer le brillant confrère, le boulanger illustre qui travailla en ouvrier, médita en penseur, chanta en poète, vécut

en sage et mourut en chrétien. Retracer sous ses différents aspects cette vie multiple, remplie par le travail, éclairée par la foi, soutenue par les tendresses de la famille, embellie par l'amour et le culte de la poésie, est une tâche douloureuse autant que difficile. Les traditions me l'imposaient moins que cinquante années de relations directes et de sincère amitié. Mais si les souvenirs qui naissent de cette longue intimité, si ces souvenirs qui m'oppressent nuisent à mon récit et l'interrompent quelquefois, du moins j'y puiserai le courage de tout dire, même les défaillances, les erreurs ou les préjugés. Ainsi, en même temps que la louange aura plus de valeur, la parole aura plus d'autorité quand elle s'efforcera de reproduire, avec un scrupuleux respect de la vérité, cette vie qui ne conduisit ni aux honneurs ni à la fortune, mais qui permit l'indépendance, donna la sérénité, qui fut toute remplie d'études sérieuses et du sentiment du devoir, de cet amour du bien et du beau qu'un mot résume : l'honneur.

Jean Reboul naquit à Nîmes, le 22 janvier 1796. Si c'est une grande grâce du ciel que de naître de parents vertueux, la Providence la lui accorda. Son père, qui était serrurier, avait l'instinct du bien et ce mélange de franchise, de droiture et de piété qu'on rencontre si souvent au sein de nos populations méridionales. Il était simple et bon; sa mère était tendre, mais elle l'était sans faiblesse. Elle entoura son fils des soins les plus délicats et inocula dans son âme ces sentiments religieux qui furent la règle de sa vie :

Les jours de ma première enfance ,  
Lorsque ma mère au cœur pieux  
De Dieu m'enseignait l'existence,  
En tournant son doigt vers les cieux.

Quoiqu'on dise souvent que l'enfant fait deviner l'homme, comme le chêne est dans le gland, Reboul, à cette première phase de sa vie, ne fit aucunement pressentir ce qu'il serait plus tard. Les jours de son enfance ressemblèrent à ceux de l'enfance de ses voisins. Ils s'écoulèrent obscurément, au sein de sa famille et à l'école de son quartier. On remarquait seulement que parfois il quittait les jeux de son âge ou se dérobaît aux réunions des siens, pour se retirer en un coin où il lisait quelques petits livres, qu'il devait à la complaisance du maître qui lui donnait des leçons.

C'est ainsi qu'il atteignit l'âge de l'adolescence. A ce moment décisif de la vie, où l'on s'étudie pour connaître à quoi on est propre, Reboul ne sentait pas s'éveiller en lui de vocation particulière. Son père, sans qu'aucun signe remarqué chez son fils l'y poussât, rêvait cependant pour celui-ci une position supérieure à la sienne; et quel père, du reste, n'a cette ambition? Il le plaça en qualité de clerc dans l'étude de M<sup>e</sup> Boyer : c'était une bonne école. Alors comme aujourd'hui, dans ce cabinet d'affaires, agrandi par un fils éminent, on trouvait savoir, probité, bienveillance; mais, il faut bien le reconnaître, malgré l'élévation de la sphère offerte en perspective au fils du serrurier, il n'éprouvait pas un goût bien prononcé pour l'étude du droit.

Je n'offenserai ni les magistrats qui m'écoutent ni

(qu'il me soit permis de le dire) la mémoire de mes aïeux, en disant combien cette étude présente d'aspérités et cause de l'ennui à celui qui, doué d'une vive imagination, s'engage dans les sentiers tortueux des lois et dans le dédale obscur de la jurisprudence.

Aussi Reboul reconnut bientôt qu'il s'était fourvoyé en entrant dans un milieu si peu attrayant et qu'il n'avait pas l'aptitude pour réussir à s'y créer un état; il se résigna alors à un métier, et devint boulanger. Ai-je besoin de dire qu'il avait essayé sa pente, quand il avait touché à une profession libérale? La nécessité seule, cette terrible loi de nos destinées, l'empêcha de la chercher ailleurs que dans une étude d'avoué.

Je ne vous apprendrai rien en ajoutant que cet homme, qui devait marquer sa voie dans les régions idéales de l'imagination, apporta à la pratique de son métier une volonté laborieuse dont l'ardeur resta toujours la même; qu'on ne le vit jamais montrer du dégoût pour les travaux manuels d'où il tirait son pain quotidien. Et comment ne pas l'offrir en exemple à ces déclassés, si nombreux de nos jours, qui, éprouvant un souverain mépris pour les réalités matérielles de la vie, se plaignent sans cesse de ce que la Providence ne leur a pas ménagé l'existence tissée d'or et de soie méritée par leur génie, et aiment mieux finalement mourir de faim ou de mort violente que de travailler de leurs mains pour gagner leur subsistance?

Si rien encore, dans le laborieux matin de sa vie, n'avait semblé annoncer le jour brillant qui devait suivre, quelques teintes lumineuses s'étaient montrées cependant à l'horizon, qui n'avaient pas passé tout à fait inaperçues.

Dans l'étude de Me Boyer, Reboul avait déjà ébauché quelques vers, et son excellent patron, à qui il les avait communiqués, avait été surpris de trouver en eux plus de talent qu'il ne pouvait en supposer. En les lui entendant lire avec cet accent inspiré qu'accompagnait un regard d'où jaillissait l'étincelle, l'homme d'affaires, qui était bien loin, d'ailleurs, d'être étranger aux lettres, eut comme un pressentiment des destinées poétiques de son jeune clerc.

Ces vagues lueurs de l'avenir ne paraissaient pas devoir s'éteindre dans la boutique du boulanger pour quiconque savait que, la journée de l'ouvrier finie, Reboul montait dans sa chambre, et là, le coude appuyé sur la table de bois blanc, employait à s'instruire ses heures de loisir, lisant les chefs-d'œuvre de la littérature, s'initiant à tous les secrets de la langue poétique qu'il ne connaissait encore que d'instinct, et préludant ainsi par ces études, où il était son propre maître à lui-même, à la brillante fortune réservée à sa muse.

La poésie n'était pas, au temps de sa jeunesse, en très grande faveur ; mais une nouvelle et radieuse destinée allait luire pour elle. La Restauration venait de s'accomplir.

S'il est vrai que les hommes voués au culte de l'esprit soient les échos du monde extérieur ; s'il faut un certain frémissement de la nature intelligente pour qu'il y ait éclosion de la pensée, on conçoit que Reboul ait reçu un contre-coup de l'ébranlement politique qui ramena les Bourbons.

Elevé dans des principes religieusement monarchiques, il avait salué avec joie l'avènement du nou-

veau roi, qui remplaçait l'illustre guerrier dont le trône avait croulé sous les efforts de l'Europe coalisée; et c'est alors qu'il laissa tomber de son âme émue une touchante élégie qui le révéla au public.

L'époque favorisait l'élan des sentiments qu'il exprimait; mais, à côté de ces sentiments, il se produisait un mouvement des esprits auquel il ne s'associait guère, il faut bien l'avouer. Il éprouvait peu de penchant pour ces formes tutélaires de gouvernement représentatif qu'un prince généreux avait introduites dans le pays. Il pensait, dès lors, que c'était diminuer le prestige de la royauté, en gêner l'exercice, que d'y faire entrer un élément démocratique, cet élément démocratique fût-il entre les mains de la portion la plus éclairée de la nation. Il n'admettait pas que la royauté eût à se retremper aux sources des suffrages populaires, et il ne la concevait qu'escortée de souvenirs et environnée de la majesté des siècles.

Je n'ai ni à combattre ni à défendre les idées de Reiboul : je les expose ; et je dois le faire à cause de la place considérable qu'elles ont tenue dans sa vie.

On conçoit que, avec ces idées, ce n'était pas sur la terre, mais dans les cieux qu'il cherchât les origines des pouvoirs sociaux. Aussi bien la monarchie et la religion formaient, à ses yeux, un indissoluble faisceau.

Je dirai quels furent les penseurs auxquels s'attacha son esprit de préférence, et qui donnèrent à ses idées la formule dont il était avide; mais à tout prendre, elles auraient pu s'en passer, car il pensait surtout par le cœur, et le cœur n'a pas besoin de formule.

A voir cet homme qui, né dans l'atelier d'un ser-

rier et fabriquant du pain pour gagner sa vie, professe des sentiments qu'on ne retrouve plus guère que dans les familles de vieille race nées sur les marches du trône, il est difficile de ne pas être ému. Aussi comprend-on bien, malgré l'humilité de l'origine, et même à cause d'elle peut-être, l'accueil qui, de nos jours, attendait au foyer de l'exil une fidélité chevaleresque de nature si exceptionnelle.

En allant visiter l'héritier de cette monarchie traditionnelle qui avait sa foi, vous, ses confrères, qui le connaissiez, vous saviez bien qu'il n'entendait pas jeter un défi au gouvernement de son pays ; ce n'était pas le prétendant destiné à monter sur le trône qu'il allait courtiser, c'était le malheur qui attirait ses hommages ; et, s'il eût cru à un retour prochain de fortune, peut-être, dans l'orgueil de son désintéressement, il eût hésité à faire le voyage de Frohsdorf.

Il est impossible de refuser son admiration à de tels sentiments ; mais, messieurs, en m'y laissant aller, j'ai devancé les temps, j'ai oublié que j'en étais à ce moment de la vie de Reboul où il entra en communication avec les penseurs qui exercèrent une influence si décisive sur son esprit, préparé à leurs idées par la conformité des inclinations de son cœur.

Vous les avez nommés, ce furent MM. de Maistre et de Bonald.

Partis des mêmes rivages et atteignant les mêmes hauteurs, ces deux publicistes éminents avaient jeté les fondements d'une doctrine qui embrassait tout à la fois l'homme et la société.

Formé à leur école, et témoin, après eux, des hésitations de la pensée moderne, fort surtout des aveux d'un brillant et sage dignitaire du corps enseignant,

Reboul croyait que la philosophie est une science vaine et creuse, qui en est encore à chercher, dans les tâtonnements et dans l'ombre, quel est son objet, et qui, dans un tel état, ne saurait donner la vérité à l'esprit humain, avide de se nourrir de cette manne céleste.

Pénétré, comme ses maîtres, du sentiment chrétien, il était bien moins touché de la grandeur de l'homme que de la misère de ce roseau pensant, comme l'a appelé un illustre moraliste.

Dans l'histoire des peuples et dans leurs révolutions, il n'apercevait que l'impuissance et la dépendance de la créature à côté de la puissance infinie du créateur, comme, dans les merveilles de la science, il ne voyait qu'un théâtre obscur de phénomènes dont les causes premières restaient toujours impénétrables.

La théorie des institutions sociales n'avait à ses yeux sa raison d'être que dans le passé, berceau de la tradition : c'était son immuable *Credo*.

Un moment vint où le disciple de Bonald et de Maistre dut descendre des cimes de ces doctrines contemplatives, pour se mêler à l'action de la vie publique.

Le roi Louis-Philippe venait d'être renversé, la République avait été proclamée. Reboul fut nommé représentant du Gard.

Bien que la forme politique contrastât profondément avec ses sentiments et ses idées, il ne balança pas à accepter le mandat que lui avaient conféré par acclamation ses concitoyens. Il le fit sans espoir et sans illusion, encore plus sans orgueil, mu par le plus pur patriotisme, et parce qu'il pressentait des



luttés et des périls devant lesquels ne reculait pas son honnête courage.

Je n'ai pas besoin de vous dire que son rôle fut effacé à l'Assemblée constituante. Ni le poète, ni le penseur, tel que nous l'avons connu, ne pouvait marquer son sillon dans le monde des affaires, ni même dans ces discussions orageuses qui menaçaient tout à la fois la France et l'Europe.

Il quitta dès qu'il le put, et avec joie, une arène pour laquelle il n'était pas fait. Avant que son mandat fût expiré, il était déjà bien résolu à ne pas en solliciter le renouvellement. Il rentra donc dans cette simple demeure de la rue Carretterie que vous avez connue, le cœur rempli de la délicieuse jouissance avec laquelle l'enfant regagne le foyer paternel après une longue absence.

Il reprit ses pinceaux et sa lyre; il les reprit, plus convaincu que jamais qu'il pourrait bien mieux avec la poésie remplir sa mission sociale qu'avec les bulletins de vote du législateur.

Telle est, en raccourci, la vie publique du confrère que nous pleurons. Elle fut courte, et nous ne le regrettons pas. Enfant, jeune homme, nous l'avons vu croître et grandir pour une autre destinée que celle de l'homme politique. Cette destinée, elle est toute entière dans ses vers, et dans quelque chose de plus encore; car je me reprocherais de laisser fermée une page bien glorieuse du livre de sa vie, celle des œuvres de l'homme, si je ne m'occupais que de celles de l'écrivain.

Vous n'attendez pas que je parcoure une à une toutes les productions de Reboul, dont la main a touché, pour ainsi dire, à toutes les formes de la

poésie : l'ode, l'épique, l'épître, la satire, le poème, la tragédie. Choisir dans ces œuvres, diverses de nature, mais semblables par le caractère qui s'y révèle, et mettre en relief les qualités de pensée et de style qui ont fait la grande renommée de notre compatriote, c'est là uniquement ce que vous exigez du mandataire de vos regrets. A mon sens, on peut résumer le jugement à porter sur Reboul dans cette courte et simple synthèse : il posséda le génie poétique.

Qu'est-ce, messieurs, que le génie poétique ? Ce génie n'est pas le talent de faire des vers ; celui-ci peut être le produit de l'art, tandis que l'autre est un don du ciel. *Nascuntur poete.*

Le génie est cette faculté brillante qui retrouve dans la nature la réalisation du beau idéal dont le principe essentiel est inscrit au centre de notre âme. Sa manifestation est dans le sentiment, dans son énergie, son exaltation, sa puissance ; et, en ce sens, on peut dire qu'il crée, tandis qu'en réalité, il ne fait que réfléchir l'action d'un principe supérieur que Dieu a déposé au fond de notre raison. Etincelle sacrée, qui s'enflamme à la lumière de l'étude et de la philosophie, puis tout à coup se répand en cercle de feu, illumine les peuples et est pour les yeux de l'âme ce que les astres sont pour les yeux du corps.

Le poète est celui qui tire, du néant des réalités vulgaires un monde tout nouveau, c'est celui qui fait : *Ποιήτης*. Le poète est celui qui donne aux actions un langage si énergique, à la douleur une voix si touchante, à la joie des accents si pénétrants, à la colère des cris si terribles, qui connaît si bien les mystères

de notre cœur, qui représente la nature avec des couleurs si vives, qui passe tour à tour des peintures les plus énergiques aux tableaux les plus gracieux, qui semble se jouer de tous les genres de beautés, qui anime tout, qui vivifie tout du feu de son génie et qui sait répandre sur mille scènes diverses le charme inexprimable d'un style rempli de naïveté et de noblesse, de souplesse et de force, de douceur et d'harmonie.

Reboul se révéla de bonne heure, nous le savons. Il n'avait pas vingt ans qu'il s'essayait à des compositions où l'on retrouvait les traces de cet idéal du poète que j'esquissais tout à l'heure. Les éclosions de la muse ne sont pas rares dans un âge précoce. Voltaire, Casimir Delavigne, Lamartine, Victor Hugo trahissaient leur vocation qu'ils n'avaient pas atteint leur quatrième lustre; mais ils n'étaient pas privés, comme Reboul, de guide et de leçons. Lui, il lui fallut s'initier, tout seul et sans maître, aux procédés de la langue littéraire; il lui fallut bien souvent deviner ce qu'il ne pouvait, dans son isolement, apprendre de personne.

La Restauration, disons-le hautement, fut une grande époque de réveil pour la poésie. Sans partager un dédain injuste, et qui a été longtemps de mode, pour la génération littéraire de l'empire à laquelle appartiennent Esménard et Millevoÿe, on peut bien avouer cependant qu'elle fut singulièrement dépassée par celle qui lui succéda. Qui eût pu prévoir, alors que les premières clartés de l'étoile nouvelle montèrent à l'horizon, que de la boutique du boulanger où travaillait Reboul sortirait un poète qui viendrait ajouter un rayon de plus à sa couronne lumineuse?

Mais cette boutique était près de l'Amphithéâtre

romain ; elle était habitée par un chrétien des anciens jours : double source d'inspiration qu'indiquait notre confrère M. de Pontmartin , racontant une visite à Reboul : « Je trouvai Reboul le pied dans cette poussière contemporaine des Césars, le front dans l'Olympe chrétien ».

La religion fut bien, en effet, la source d'où s'échappèrent ses inspirations les mieux réussies. Remarquons, en passant, que la muse moderne doit au christianisme ses plus beaux accents. Est-il besoin de nommer le Tasse, Milton, Klopstock, Racine, Corneille, l'auteur lui-même de *Zaïre* et d'*Alzire*?

La contemplation des monuments antiques au milieu desquels vivait Reboul n'a pas été sans influence certainement sur ce relief de force et de grandeur, le caractère le plus saillant de son vers si souvent comparé à celui de Corneille, le peintre incomparable des Romains, qui, pour les peindre, emprunta leurs pinceaux.

Il avait plusieurs cordes à sa lyre, il est vrai, et il l'a bien prouvé. La poésie lyrique avec ses élans, l'épique avec ses soupirs, la tragédie avec ses accents élevés, le poème épique avec son grand souffle, la satire avec son aiguillon, rien ne lui a été étranger; et, s'il n'a pas réussi à être éminent en tout, il a laissé des marques incontestables d'un talent supérieur, là où le succès de la composition a pu être contesté. Mais toujours est-il que l'enthousiasme religieux, la grandeur et la force sont les plus brillants attributs de sa poésie.

On a dit bien des fois que c'était par le style que vivaient les œuvres littéraires. Rien de plus juste; mais cela demande une explication.

Le style de Reboul a quelquefois donné lieu à des observations. Une grammaire vétilleuse et un goût sévère pourraient avoir quelque chose à y reprendre peut-être ; mais il possède les grandes qualités qui font vivre les œuvres de la plume : la précision et la netteté de l'expression, l'éclat et la solidité de la couleur. On n'y rencontre rien de vague et de nuageux, on n'y surprend pas de ces ornements à teintes fausses qui ternissent au contact de l'air.

Dans ces hautes sphères où la pensée de notre poète aime à planer, elle ne flotte jamais indécise ; elle a la limpidité de l'éther, dans le milieu duquel elle se meut, et parfois l'on dirait les reflets chatoyants du spectre solaire. Aussi bien ne la perd-on jamais de vue, en la suivant du regard à l'horizon qu'elle illumine et colore tout à la fois.

Ce sont là des généralités, messieurs, dont j'ai hâte de sortir.

Et d'abord, que reste-t-il à dire de cette perle éclosée en 1828, *l'Ange et l'Enfant*, qui a fait le tour du monde, et que M. de Châteaubriand signale, dans ses *Mélanges littéraires*, comme un de ces chefs-d'œuvre accomplis qui doivent survivre à la poussière des œuvres contemporaines ?

On était alors en pleine efflorescence du romantisme. Je ne sais si Reboul a emprunté quelque chose à l'école nouvelle. A coup sûr, ce ne sont pas ses abus. Il aimait trop les régions de l'idéal pour descendre dans ce qui, de chute en chute, est devenu plus tard le réalisme. Si toutefois on suppose que la vérité dans le ton, qui était si altérée dans la poésie du commencement de ce siècle, a pu gagner quelque chose au contact de la doctrine romantique, lui devrait-il peut-

être cette mâle simplicité qui s'annonçait dans son *Ode à Lamartine*, dont le début est un des plus beaux accents de la muse lyrique moderne :

Mon nom, qu'a prononcé ton généreux délie...

Je remarque que, dans cette ode, où il rappelle à celui dont il se dit le disciple que, à son exemple, il s'est consacré à la poésie religieuse, il a imité Horace, sans s'en douter probablement :

Mes chants naquirent de tes chants....

.... Je secouai mes ailes,

Et nous partîmes vers les cieux.

Ces vers reproduisent, en effet, le *Mutor in ulitem* de l'ode xvii, livre 2, du poète latin.

Toutes les compositions qui suivent celle-ci accusent déjà, chez leur auteur, le désir de lutter, par la gravité morale des pensées, contre ces œuvres frivoles ou malsaines, que des écrivains faméliques livrent à l'avidité curieuse du salon désœuvré et parfois de l'anti-chambre inoccupée.

Cette mission austère du poète, que Reboul commençait à se donner, était quelquefois interrompue par des œuvres de paysagiste, où son crayon tantôt s'épanouissait en dessins gracieux et charmants, comme *le Moulin de Genève*, qui montre une face nouvelle de son talent, tantôt se répandait en tableaux sévères et sombres, comme l'épître sur *Aiguesmortes*, où il se rapproche davantage de son milieu de perspective ordinaire.

Mais il revenait bien vite à ce qu'il regardait comme le devoir du poète, qui, lui aussi, lui paraissait avoir charge d'âmes.

Les événements de la politique avaient beaucoup marché, depuis qu'il avait pris cet engagement envers lui-même. Le trouble qui avait envahi la société était descendu profondément dans les âmes, et il se croyait appelé plus que jamais à réagir contre l'esprit de dissolution, qui soufflait sans relâche sur le monde moral.

C'est avec désespoir qu'il se voyait esseulé dans ce camp, où il avait fait ses premières armes, sous des chefs qui avaient déserté le drapeau et passé à l'ennemi. Ni sa foi ni son courage ne s'ébranlaient cependant; mais lui qui, en modeste soldat, se fût contenté de pousser le cri du *caveant consules*, laissant volontiers à d'autres le soin de veiller au salut de la patrie intellectuelle, menacée par une nouvelle invasion de barbares, il se regardait comme contraint, par le malheur des temps, à paraître au premier rang. Et pourquoi faire? pour combattre ceux mêmes qui jadis avaient été les oracles de sa pensée.

Ce fut l'abbé de Lamennais qui, d'abord, avec ses *Paroles d'un croyant*; plus tard, avec son *Esquisse d'une philosophie nouvelle*, amena sa première prise d'armes.

L'indignation vengeresse du poète éclate en vers terribles et cruels qui creusent de profondes blessures; puis, tout à coup, les flots de cette indignation s'apaisent, le chrétien s'attendrit et sa main charitable panse les plaies qu'il vient d'ouvrir. Alors s'échappent de son âme des accents suaves de regrets et d'évangéliques espérances :

En défendant la loi qui commande l'amour,  
Mon zèle n'est-il pas trop amer, à son tour ?

N'ai-je pas outragé, d'une ardeur insensée,  
Ce qui demeure en toi de ta grandeur passée?

.....  
Qui sait si les chrétiens ne doivent pas encore  
Reconnaître à ton cri le héraut de l'aurore?  
Car Dieu peut repêtrer et rappeler aux cieux  
La poussière qui fut un astre radieux.

Mais si les égarements de l'abbé de Lamennais, devenu incrédule et démagogue, sont un sujet d'affliction profonde pour son cœur, il n'est pas au bout des amertumes que cause la perte de chères illusions. Il lui est réservé de voir le poète sous la bannière de qui il s'était enrôlé, et à qui il devait les premiers rayons de sa gloire naissante, tourner aussi lui-même le dos à son passé monarchique et religieux.

Il vint un jour, en effet, où le chanfre des *Méditations*, rompant progressivement les liens qui l'attachaient à ses vieilles croyances royalistes, publia l'*Histoire des Girondins*, cette histoire malsaine, qui, d'une rigueur impitoyable pour les fautes des victimes, n'a de facile indulgence que pour les crimes des bourreaux. C'était une fantaisie de poète ennuyé et dévoyé, qui rêvait de la république en attendant d'agir pour son avènement.

Reboul, sans s'écarter de la respectueuse déférence que lui commande l'amitié reconnaissante, adresse à celui qu'il appelle encore son maître l'énergique peinture de ce pandémonium anarchique où bouillonnent tous les rêves coupables, où fermentent toutes les passions mauvaises, et d'où peut sortir quelque jour une sanglante expiation pour les courtisans du peuple, qui ont fait luire à ses yeux le mirage de chimériques impossibilités sociales :



.....  
Et les rugissements du lion populaire,  
Dispersant sans pitié, de ses ongles vengeurs,  
Les membres palpitants des prophètes menteurs.

L'envie, ce vice redoutable des classes inférieures, qui leur fait prêter l'oreille à toutes les promesses dont l'avortement provoque, un jour ou l'autre, une réaction terrible, n'a pas d'adversaire plus véhément que Reboul. C'est lui, un enfant du peuple, qui, dans le tribut qu'il paie, à l'imitation de Lamartine et d'Hugo, à la translation des cendres de Napoléon I<sup>er</sup>, a fait entendre ces honnêtes accents à l'adresse des prédicateurs titrés de la démagogie :

Satan écrit la loi de la nouvelle table ;  
La fortune proscrie et le nom rend coupable.  
Au fond des carrefours, des Tarquins en sabots  
Jurent sur le poignard d'abattre les pavots.  
Le crime se mesure à la hauteur des têtes...

J'ajouterai qu'on peut regretter que, dans une pièce où éclatent les plus nobles sentiments et qui fourmille de magnifiques vers, il n'ait pas rendu une suffisante justice ni au grand capitaine qui rouvrit les temples et remit l'ordre dans une société profondément troublée par les passions anarchiques que fit taire sa gloire, ni au gouvernement du roi Louis-Philippe qui, tout en maintenant la liberté, s'efforçait de les combattre.

C'est que, pour Reboul, il n'y avait qu'un moyen de les combattre efficacement.

Qu'on rapproche l'ode dont je viens de parler de l'épître à Alphonse Boyer, où ce moyen se trouve indiqué avec une candide sincérité :

Sans le concours du droit, vainqueur du monde antique,  
Rien ne s'élèvera sur le sol politique :  
Les ouvriers ont beau travailler ardemment,  
Ils creusent une fosse, et non un fondement.

Il faut admirer de tels vers, non pas seulement à cause de la vigueur pittoresque de l'expression, mais encore aussi à cause de la foi naïve dont ils sont le témoignage. On peut ne pas la partager, mais il est impossible de ne pas donner son estime respectueuse à une si exquise simplicité de cœur.

Cette simplicité de cœur ne se révèle pas seulement dans les croyances monarchiques que professe Reboul, elle se trahit encore à la manière dont il envisage les honneurs politiques qui sont venus le chercher dans son humble foyer.

Ainsi quand, mêlé aux orages de la vie politique, il va siéger à l'Assemblée constituante, ce n'est point un élan de vaniteuse ambition satisfaite, mais un cri d'humilité profonde qui s'échappe de sa poitrine :

Tu n'avais pas, Seigneur, dans mon âme inquiète,  
Du sort qui m'est échu vu naître le désir ;  
A peine ai-je rêvé le laurier du poète :  
En me mettant si haut, qu'as-tu donc à punir ?

Et ailleurs encore se fait jour le même regret modeste d'avoir accepté un mandat qui n'était pas le sien :

Je rends grâce à tous ceux qui m'ont donné leur voix ;  
Mais je n'étais pas fait pour fabriquer des lois.....  
Arraché comme une algue au fond de mon asile,  
L'orage m'a jeté dans cette grande ville.

C'est pendant qu'il était encore à la Constituante

que ses amis de Paris obtinrent, pour lui, la représentation de la tragédie du *Martyre de Vivia*. Bien que dépourvue des qualités par lesquelles vivent les œuvres dramatiques, elle fut accueillie néanmoins avec faveur, grâce à la beauté des détails poétiques dont elle est parsemée. Qui ne se souvient des vers admirables sur le baptême :

↓  
Je verse sur ton front l'onde qui régénère ;  
Je t'enfante au Seigneur, et suis deux fois ta mère :  
Tu me devais le jour, mais un jour limité,  
Et je change ta vie en immortalité.

De tels vers rappellent la meilleure manière de l'auteur de *Polyeucte* ; mais la grande ombre de Reboul ne saurait s'offenser, si l'on dit que, en choisissant un sujet qui avait le tort d'amener une comparaison avec le chef-d'œuvre de Corneille, il n'a pas, par l'exécution, triomphé des difficultés qui pouvaient naître pour lui de cette comparaison.

C'est, ai-je dit, que les qualités scéniques manquaient à Reboul ; et, pour le louer dignement, sans faillir à la vérité, il faut bien ajouter encore que les qualités épiques ne lui manquaient pas moins. Son poème du *Dernier jour* en a donné la preuve. Mais s'il était inhabile à concevoir un plan, à en ordonner les parties dans un enchaînement savant, grâce auquel elles concourent progressivement vers un but final qui dénoue l'action, combien les défauts de la composition sont rachetés par la richesse des tableaux qui se succèdent et où respandit une lumière si vive, où se nuancent les tons d'une couleur si vigoureuse et si chaude à la fois ! Quel souffle

puissant anime toutes ces peintures, et combien l'âme du poète, en répandant sur elles l'ardente ferveur de ses sentiments, les relie entre elles de manière à suppléer à l'unité d'art qu'on y chercherait en vain !

Mais, messieurs, laissons là les lacunes du talent de Reboul dans les genres pour lesquels il n'était pas né. Cherchons-le dans les compositions lyriques, élégiaques, dans ces récits légendaires qu'il a ornés de toutes les grâces d'une foi naïve et pure, même dans ces épîtres où il a répandu tant d'esprit et de sel, veine piquante de son talent qui s'est révélée dans ces dernières années. Là tout est, pour ainsi dire, achevé, et la critique n'a guère de réserves à faire.

C'est à peu près vers l'époque où, la maladie commençant sous une forme confuse à envahir sa robuste nature, il cherchait à égayer son imagination par des chants d'une saveur nouvelle, que, trouvant bientôt le remède insuffisant, il conçut la pensée d'un voyage à Rome. Il obéissait, peut-être sans le savoir, à une inspiration de même sorte que celle qui poussait jadis les pèlerins du moyen-âge vers Jérusalem, alors que, sentant venir la mort, ils ne voulaient pas rendre leur âme à Dieu sans avoir visité la cité sainte.

Ce voyage fut un événement considérable dans sa vie. L'enthousiasme qu'il en rapporta lui valut un retour de force et de sève vitale.

Son imagination, électrisée par la grandeur imposante des ruines de la ville antique, par la majesté des monuments de la ville moderne, par la noble figure d'un pontife vénéré, l'auguste représentant de la plus ancienne des monarchies d'Europe, a gardé longtemps l'empreinte de ses impressions; et que de fois ne l'ai-je pas entendu revenir sur ces impressions

avec l'épanchement communicatif qui lui était familier!

Si quelques-unes de ses pièces reçurent de ce voyage une inspiration nouvelle, la tristesse maladive dans laquelle il retomba, après le premier moment passé de la surexcitation, le ramena dans une voie qu'il avait déjà essayée. Elle lui fit éprouver le besoin de continuer à creuser le sillon de gaité doucement railleuse qu'il avait ouvert à son imagination assombrie par de funèbres pressentiments.

Ai-je besoin de rappeler *la Chèvre de S. Pierre*, *les Pois chiches*, *le Bric-à-brac*, qui datent de cette période ou de la période correspondante?

Une œuvre du même genre, dont on nous promet la publication posthume, paraît avoir occupé les loisirs laissés par la maladie. C'est une nouvelle *Épître aux Pisons*, mais plus mordante, à ce qu'en disent ceux qui l'ont lue, que celle d'Horace. Il s'y rencontre moins de préceptes sur l'art poétique que de traits satiriques contre les travers littéraires du jour (1).

Les dernières communications que notre Compagnie ait reçues de Reboul ont été les beaux vers où il se fit son organe auprès de notre illustre président honoraire, M. Guizot, dans une séance mémorable dont nous avons tous gardé le souvenir; et, un peu plus tard, les nobles stances qu'il adressa à un prince malheureux, François II, l'ex-roi de Naples.

(1) Ceci, on le comprend, a été écrit avant la publication des œuvres posthumes de Reboul, qui est due à trois de ses anciens amis : nos honorés confrères MM. Germer-Durand et l'abbé de Cabrières, et son ancien collègue à l'Assemblée constituante, l'honorable M. Auguste Démians

Reboul, messieurs, nous avons le droit de le dire, ne fut pas seulement un poète qui honora notre cité et notre Compagnie; car il appartient à la France, qui sait son nom et récite ses œuvres.

Moins modeste et moins attaché aux habitudes de simplicité du milieu dans lequel il a vécu, il fût allé à Paris, où l'attendait un théâtre plus vaste pour sa renommée, et peut-être eût-il été de l'Académie française, honneur toujours recherché des lettrés, quoique toujours en butte à leurs épigrammes.

S'il fallait marquer la nuance de son talent, je dirais qu'il avait une grande et forte imagination, une chaleur d'âme puissante; je dirais que, s'il était parfois incorrect dans son style, parce qu'il était peu familiarisé avec les procédés du métier, il possédait le secret de ces heureux tours d'expression, de ces images étincelantes autant que naturelles, où l'on sentait la main du maître; je dirais que de l'éclat lumineux qui en jaillissait, jamais le regard n'était troublé, tant la lumière chez lui éclairait l'œil sans l'éblouir. J'ajouterais encore que, malgré la richesse de son imagination, il ne prodiguait pas les ornements, et que la sobriété dans la couleur, ce caractère du grand peintre, était la marque distinctive de son pinceau.

La mort, qui nous l'a enlevé après une maladie dont l'éclosion a été lente, bien que la période d'incubation eût été longue, n'a pas privé seulement la cité d'un de ses plus plus glorieux, mais, ce qui vaut la peine d'être dit devant la tombe, d'un de ses plus vertueux enfants.

Ce fut un honnête homme, dans toute l'acception du mot, qui, réduit par les nécessités de la vie à l'humble condition de l'ouvrier, ne s'est pas considéré

comme un déshérité de ce monde, et n'a pas maudit la société parce que, ayant reçu du ciel les dons du génie, il n'avait pas été aussi bien traité du côté de la fortune.

Rien de plus exemplaire, du reste, et de meilleur que son intérieur domestique.

Il avait demandé deux fois au mariage les douceurs que donne l'union de cœurs faits l'un pour l'autre. Vivant avec sa sœur, ses neveux et ses nièces, il était leur père à tous, et tous l'entouraient à leur tour des soins d'une tendresse filiale.

Ses plaisirs étaient à l'unisson de son âme, ils étaient simples et purs comme elle. Il s'était donné, dans ces derniers temps, un mazet, en Nimois des anciens jours; et la vigne qu'il avait plantée était l'objet de sa prédilection, hélas! de ses espérances. Jusque dans sa maladie, il rêvait d'aller contempler ses progrès, et il lui semblait, comme à Antée, qu'il reprendrait ses forces en touchant cette terre affectionnée de son cœur.

Son dévouement pour les pauvres était sans bornes, et il ne pouvait se comparer qu'à son désintéressement pour lui-même. Il n'y avait pas de quêteur plus obstiné, de solliciteur plus ardent pour les orphelins de Saint-Vincent-de-Paul, et il faut en avoir été témoin pour juger des transports que faisait éclater sa reconnaissance, souvent même en recevant la plus mince des offrandes.

Je viens de parler de son désintéressement: qui de nous ignore qu'il a toujours refusé pour lui-même ce qui lui était offert de haut? Et cependant ses ressources étaient modiques. Il avait, il est vrai, peu de besoins, et le modeste ameublement qui garnissait son

cabinet — ce cabinet où vivait le souvenir de tant d'illustres visiteurs — est là pour attester qu'il était inaccessible aux vaniteuses jouissances du luxe. Mais c'est là un éloge de plus pour sa mémoire!

Il ne faudrait pas croire, du reste, que, en refusant des pouvoirs qui lui ont offert croix et pension ce que d'autres ambitionnent avec tant d'ardeur, il obéit au désir de faire du bruit par l'ostentation de son refus. Un légitime sentiment d'honneur était le mobile unique de sa conduite.

Il avait bien des fois résisté même aux offres du prince exilé qui avait sa foi monarchique; et s'il finit par céder, on n'ignore pas tout ce qu'il fallut d'ingénieux efforts à M. le comte de Chambord pour lui faire accepter une modeste pension, presque nécessaire. Les nobles paroles de son acceptation valent la peine d'être conservées, à l'honneur de la mémoire de notre confrère. Vous nous saurez gré de les reproduire ici, pour qu'elles restent à jamais consignées dans vos archives :

« J'avais, dans la sincérité de ma foi, peut-être de mon orgueil; rêvé de m'en aller avec un dévouement gratuit. Dieu en a ordonné autrement; et les mains augustes et vénérées d'où descend, pour moi, le bienfait, ne me permettent plus, d'accord avec mon cœur, que l'expression d'une respectueuse et profonde reconnaissance ».

L'homme se peint là tout entier, avec les qualités de son cœur.

Ces qualités si rares, il faut bien le dire, eussent suffi pour lui conquérir la popularité dont il jouissait ici, parmi nous, dans tous les rangs et dans toutes les opinions.



Bien qu'il ne fût pas tolérant par la doctrine, et l'Académie ne peut que le regretter, il l'était par la bienveillance de son cœur, redoublée par la sympathie unanime qu'il inspirait et dont il se montrait profondément touché.

Aussi bien sa perte a-t-elle été ressentie comme un malheur par tous nos concitoyens sans exception.

Depuis longtemps, on le voyait malade, préoccupé de son état, et, en combattant ses craintes, on ne laissait pas que de les partager. Soit désir de tromper la maladie, soit désir de se tromper lui-même, on le rencontrait sans cesse, allant, venant, courant en tous les sens. Il faisait, surtout dans les champs, d'interminables promenades, après lesquelles il se sentait renaître; mais ce n'était qu'une apparence fugitive de force vitale qui lui revenait; car, l'excitation passée avec la rapidité d'un phénomène de galvanisme, il retombait, le lendemain, dans le même état d'abattement et de langueur.

Un jour de l'hiver dernier, il éprouva plus de fatigue et ne sortit pas le jour suivant. Il ne devait plus sortir.

Plusieurs mois s'écoulèrent pour accomplir l'œuvre d'une lente, mais irrémédiable dissolution. Ses amis accoururent auprès de lui, et, s'unissant à sa famille, lui prodiguèrent leurs soins. Tout fut inutile. Reboul s'éteignit après quinze jours d'agonie. La religion, qui veillait à son chevet, lui rendit en consolations ce qu'autrefois il lui avait donné en beaux vers. La ville entière s'émut à la nouvelle de sa mort, et son émotion trouva de l'écho bien au delà de ses murailles.

Qu'il me soit permis de louer hautement un acte qui honore au plus haut degré les dépositaires de l'autorité dans ce pays. Reboul, par ses opinions, n'était pas

sympathique au gouvernement ; sans doute, ce n'était ni un factieux ni un conspirateur , mais c'était un royaliste au cœur fidèle et fier, qui n'avait jamais ni caché ni abaissé son drapeau.

N'importe , ne voyant en lui qu'une grande illustration pour le pays , nos administrateurs, mus par les plus généreux sentiments, lui décernèrent de magnifiques funérailles, et donnèrent ainsi à la douleur publique une légitime satisfaction.

La foule qui se pressait à ses funérailles ne vit pas briller sur le cercueil de Jean Reboul la croix qui symbolise les honneurs de ce monde ; mais ce cercueil pouvait s'en passer ; car il resplendissait du souvenir de ses vertus et de son génie, à l'ombre de cette autre croix moins périssable, qu'il chanta si souvent comme le symbole de la vie éternelle.

---